

Tables d'échanges

Festival du bien-vieillir

1. INTRODUCTION

Dans une ambiance chaleureuse et studieuse au Grand Hospice ce 29 octobre 2023, c'est plus de quarante associations, acteurs ou simples citoyens qui le temps d'un après-midi se sont affairés à dessiner les contours d'une société plus inclusive, axée sur les besoins, les envies, et les aspirations des aîné.e.s. Ce moment fut l'occasion de revenir sur deux de ces outils qui proposent de donner des pistes d'actions concrètes à ces enjeux : les villes amies des aîné.e.s et l'intégration de tiers lieux au sein des maisons de repos. Pour ce faire, après une présentation des deux thématiques par des expertes, des moments de discussion furent prévus afin de faire émerger les premiers jalons de ce que pourraient être les contours de ces mécanismes pour la Région de Bruxelles-Capitale.



2. COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

1. Les villes amies des aînés (VADA) pour une approche holistique du bien vieillir ?

Par quels moyens une commune pourrait s'inscrire dans ce processus ?

Thématique introduite par Béatrice Sorrieul du CHU Brest

2. Institution et tiers lieux, deux concepts inconciliables ?

Qu'est-ce que pourrait être le tiers lieu idéal au sein d'un établissement pour aînés ?

Thématique introduite par Myriam Leleu de l'HELHa (Haute Ecole Louvain du Hainaut)

Les villes amies des aînés (VADA) pour une approche holistique du bien vieillir ?

Pour introduire la thématique « [Les villes amies des aîné.e.s \(VADA\)](#) pour une approche holistique du bien vieillir ? », nous avons d'abord eu une intervention de Myriam Leleu, sociologue et gérontologue, enseignante-chercheur de la Haute École de Louvain qui présenta sa recherche-action : [Wallonie Amie des Aînés \(WADA\) : l'appropriation, un chemin vers l'inclusion](#). Ou comment agir de manière holistique pour rendre les communes plus accueillantes et adaptées pour les aîné.e.s ?

Le point d'entrée de cette présentation s'est articulé sur l'importance de penser la démarche de manière citoyenne et participative (optique ascendante), de développer une composante sociale forte tout au long du processus, en agissant tout autant sur les relations sociales et aux dimensions spatiales. La démarche se base sur un triple diagnostic de terrain : le profil sociodémographique et du territoire, un état des services et des ressources, et enfin l'identification des besoins des aîné.e.s au travers un audit participatif (entretien qualitatif, focus group, diagnostic en marchant, ...). À la suite de cette large consultation, une série de besoins et de constats sont identifiés, et les différents obstacles afin de pouvoir y répondre par de l'innovation sociale. C'est-à-dire créer à partir de ce qui existe pour proposer des réponses innovantes à des enjeux comme le lien social, la mobilité, la santé, la communication, la citoyenneté, les espaces publics, la sécurité ...



À la suite de la présentation, les participant.e.s des tables de conversation ont tout d'abord identifié un certain nombre d'éléments essentiels afin de permettre à la démarche de dégager son plein potentiel. Comme le fait de prévoir des moyens financiers suffisants et de cartographier les différent.e.s acteurs.trices et services existants dans le domaine du bien vieillir au sein d'un territoire, mais aussi de transcender les initiatives locales, pour agir au niveau régional et national.

Par ailleurs, les participant.e.s soulignent aussi qu'il existe déjà de nombreux mécanismes pouvant s'ancre dans la démarche d'une ville amie des ainé.e.s. On pense ici aux communes qui mettent déjà à disposition des citoyen.ne.s un certain nombre de services (taxis sociaux, livraison de repas à domicile ...). Les conseils des ainé.e.s pourraient accentuer leur rôle de conseil au niveau des politiques publiques communales pour s'assurer une meilleure prise en compte des besoins et des aspirations des ainé.e.s. Dans ce sens, des synergies pourraient aussi être créées avec les coordinations sociales et les centres publics d'action sociale (CPAS).

À côté de ces acteurs.trices plus « institutionnel.les », il sera aussi possible de s'appuyer sur la société civile et le tissu associatif. On pense ici aux réseaux d'entraide qui luttent contre la solitude des ainé.e.s, mais aussi à d'autres structures qui permettent à des bénévoles de créer du lien, ou encore de favoriser des thématiques sectorielles comme la mobilité partagée au sein des quartiers. Enfin, il est à noter que l'innovation sociale et l'identification des besoins et des aspirations des ainé.e.s pourraient aussi venir de projets et initiatives plus spécifiques comme Radio Mouette qui crée et diffuse des émissions, avec et pour les ainé.e.s sur des thématiques comme l'habitat et les logiques et solidarités intergénérationnelles.



Institution et tiers lieux, deux concepts inconciliables ?

Dans un second temps, Béatrice Sorrieul, cadre supérieur de santé au Centre universitaire de Brest pour le pôle gériatrique a introduit la thématique « Institutions et tiers lieux, deux concepts inconciliables ? », l'intervenante fit un retour d'expérience sur la mise en place d'un tiers lieu au sein de l'EHPAD René Fortin.

En effet, c'est à la suite de la réponse à l'appel à projets « un tiers lieu dans mon EHPAD » de la caisse nationale de retraites des Agents des collectivités locales (CNRACL) que s'inscrit le tiers lieu « Venez chez René ». Il s'agit d'un espace rénové de 85 m², mais aussi d'un espace extérieur clôturé pour les moutons et un autre espace extérieur ouvert destiné aux différentes activités du quartier. Le tiers lieu coconstruit avec le tissu associatif et les autorités locales se base principalement sur 4 axes : L'axe sportif et le maintien en forme, l'axe culturel et intergénérationnel, l'axe innovation. Enfin, l'intervenante souligna quelques aspects positifs comme un meilleur bien être des habitant.e.s, et du personnel, mais aussi l'ouverture de l'institution à l'extérieur (notamment en termes de partenariats et de synergies comme l'organisation de cours de chant ou d'animations sportives ...).



[Le projet « Venez chez René », tiers lieu au sein de l'EHPAD René Fortin du CHRU de Brest. Une fresque colorée, réalisée par Mikaël Barzic, graffeur professionnel finistérien, a été co-crée par les résident.e.s, les familles et le personnel de l'établissement.](#)

Plusieurs bonnes pratiques furent épinglées comme le fait de prévoir un design modulable et une architecture humaine, privilégier les partenariats entre différentes associations au sein du tiers lieu, de prévoir un lieu agissant par fonction et non par catégorie d'âge. L'importance de l'accompagnement en montage de projet fut également soulignée pour prendre en compte les nombreux éléments architecturaux et d'infrastructures comme l'acoustique, la gestion des flux avec l'extérieur de l'institution.

Au travers des tables de conversation, il fut aussi identifié ce qui pourrait s'apparenter à des logiques de tiers lieux déjà présents au sein de maisons de repos/maisons de repos et de soins en Belgique. On pense ici à une école des devoirs, l'intégration de services en social-santé ou d'unités de vie pour des publics précaires par exemple pour femmes isolées ou personnes sans chez soi, l'intégration d'un projet artistique, une crèche, la tenue de repas participatifs, la mise à disposition d'espaces verts et de potagers collectifs ...



Enfin, quelques lieux pouvant servir d'exemples furent cités comme la « Maison des Griottes », un habitat solidaire et participatif pour les seniors présent à Schaerbeek, ou encore la Maison Biloba Huis, un lieu ancré dans le quartier Brabant au sein duquel les voisin.e.s se fréquentent avec plusieurs dynamiques : moments collectifs autour d'un repas, possibilité d'avoir un espace à soi et un lieu à partager, mais aussi certains habitats groupés pour ainé.e.s Abbeyfield qui mettent à disposition une chambre d'ami.e pour des personnes extérieures. Pour les participant.e.s, il serait sans doute intéressant de s'inspirer d'autres expériences et logiques de tiers lieux en dehors d'institutions comme le projet de l'ASBL Labolobo au sein de la gare de Jette.

Facilitateurs : Olivier BROLIS et Damien BERNARD

Les participants se sont tout d'abord interrogés sur la **définition** des tiers-lieux, en essayant de dégager les spécificités d'un tel espace au sein d'une maison de repos.

Le décroisement et l'ouverture vers le quartier semble être une composante centrale : quitter une logique de mise à l'écart des personnes âgées pour les inclure à nouveau dans la communauté, dans le quartier. Certains participants rappellent que c'est le cas dans la plupart des régions du monde où les aînés continuent à vivre au sein de leur famille jusqu'à la fin de leur vie, faisant intégralement partie des réseaux d'entraide et de partage de connaissance.

L'engagement des habitants de la maison de repos ainsi que des voisins est perçu comme un des facteurs essentiels. Une dynamique participative s'oppose ici à une définition trop rigide du fonctionnement interne des tiers-lieux. Il est préférable que les habitants s'approprient le concept et en fasse quelque chose de vivant, répondant à leurs envies et besoins.

Les participants se sont ensuite penchés sur les **initiatives déjà présentes** sur le territoire bruxellois. Voici une liste non-exhaustive des éléments évoqués :

1. Un espace de stockage pour les jeunes du quartier (Ursulines)
2. Formes d'habitats groupés où vivent des séniors (Les Griollottes, les Trois Pommiers)
3. Un centre de jour (Maison Biloba Huis)
4. Un bar (Bellevue)
5. Un café solidaire (Labolobo)
6. Une chambre d'ami disponible pour un jeune ou un sans-abri (Abberyfield)
7. Une école des devoirs
8. Un centre d'art (Sainte-Gertrude)
9. Crèche pour les enfants du personnel (Nazareth)

Les participants se sont tout d'abord interrogés sur la **définition** des tiers-lieux, en essayant de dégager les spécificités d'un tel espace au sein d'une maison de repos.

Le décroissement et l'ouverture vers le quartier semble être une composante centrale : quitter une logique de mise à l'écart des personnes âgées pour les inclure à nouveau dans la communauté, dans le quartier. Certains participants rappellent que c'est le cas dans la plupart des régions du monde où les aînés continuent à vivre au sein de leur famille jusqu'à la fin de leur vie, faisant intégralement partie des réseaux d'entraide et de partage de connaissance.

L'engagement des habitants de la maison de repos ainsi que des voisins est perçu comme un des facteurs essentiels. Une dynamique participative s'oppose ici à une définition trop rigide du fonctionnement interne des tiers-lieux. Il est préférable que les habitants s'approprient le concept et en fasse quelque chose de vivant, répondant à leurs envies et besoins.

3. EN GUISE DE CONCLUSION

Durant cet exercice d'émergence, plusieurs constats sont ressortis. Tout d'abord que ces deux mécanismes pouvaient apporter des réponses holistiques et intersectorielles pour rencontrer les besoins et aspirations des aîné.e.s en Région de Bruxelles Capitale (RBC). Ensuite, nous l'avons vu au travers ce compte rendu, il existe déjà de nombreuses initiatives et projets présents à Bruxelles s'inscrivent déjà ces logiques (maison de repos ouvertes vers l'extérieurs, initiatives politiques et associatives pour améliorer l'environnement social et spatial des aîné.e.s, ...)

Cependant, il ressort aussi un certain nombre d'obstacles réels et de limites comme le manque de financements structurels et d'accompagnement pour ce genre d'initiatives tant durant la phase lancement que pendant la gestion et la coordination du processus. Si ces écueils au déploiement systémiques de ces logiques demeurent importants, les récents changement en termes de politiques publiques dans le secteur social-santé comme le déploiement du Plan Social Santé Intégré (PSSI) et l'étude de programmation d'Iriscare pour le secteur des personnes âgées laissent espérer l'éclosion progressive des ces mécanismes en Région de Bruxelles-Capitale.